

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le jeudi 25 mai à 19h00, sous la présidence de Monsieur Francis Bérard, Maire.

Date de convocation : 16 mai 2023

Délibération n° 202305255 : Tarif repas des aînés

Présents : 13

Messieurs Francis Bérard, Laury Lefèvre, Claude Migner, Richard Dukers, Olivier Couderc, Cédric Laveuf, Michael Sacy, Gilbert Hogrel, Guillaume Augier, Mesdames Corine Levreaud, Audrey Souda-Français, Hélène Marguerie, Elisabeth Bonachera.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

Madame Tiffany Bérard donne pouvoir à Francis Bérard, Madame Myriam Robitaillié donne pouvoir à Corine Levreaud.

Absent excusé : 0

Absent : 0

Secrétaire de séance : Olivier Couderc

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que cette année le traditionnel repas des aînés va à nouveau pouvoir avoir lieu. La date est fixée au samedi 8 juillet 2023.

Monsieur le Maire rappelle que le repas est offert pour toutes les personnes résidants sur la commune de 65 ans et plus.

Le conseil municipal après délibération à l'unanimité fixe le tarif du repas à 32.00 euros par personne pour les personnes de moins de 65 ans et les personnes hors commune.

Le Maire,

- Accomplit tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Prignac et Marcamps,
Le 25 mai 2023

Secrétaire de séance,
Olivier Couderc



Le Maire
Francis Bérard

